

ARRETE DU 21 DEC. 2023

**modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative
de la commission statutaire nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6156-43 ;

Vu l'arrêté modifié du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission
statutaire nationale ;

Vu la démission de l'intersyndicale du Docteur Cixous en mai 2021 portée à la connaissance
du Centre national de gestion le 06 décembre 2023,

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 3 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

a) Représentants élus du collège des praticiens hospitaliers :

Section médecine et spécialités médicales

Liste présentée par CMH / INPH / SNAM-HP

Le Dr TIGANAS DANIELA, CHG Le Mans - médecine générale devient suppléante en
remplacement du Dr CIXOUS EMMANUEL, CHG Seclin (Groupe hospitalier Seclin-Carvin).

Article 2

Cette nomination prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du Centre national de gestion,

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD